



Habilitation électrique BT et/ou HT – initiale

Sécurité électrique selon la norme NF C 18-510, en vue de la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur.

Objectifs pédagogiques

- ▶ Connaître les dangers de l'électricité et les moyens de prévention (NF C 18-510).
- ▶ Exécuter en sécurité les opérations correspondant au niveau d'habilitation visé.
- ▶ Permettre à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation.

Programme détaillé – 4 JOURS / 28 HEURES (THÉORIE NF C 18-510 + PRATIQUE SUR PLATEAU TECHNIQUE)

Jour 1 – Notions d'électricité & dangers du courant 7 h • dont 2 h pratique

1. Notions élémentaires d'électricité

- ▶ Grandeurs : tension, courant, résistance, puissance ; courant continu et alternatif.
- ▶ Structure d'une installation ; domaines de tension (TBT, BTA, BTB, HTA, HTB).
- ▶ Effets du courant sur le corps humain et seuils de dangerosité.

2. Les dangers de l'électricité

- ▶ Contacts directs et indirects ; court-circuit, surintensité, arc électrique.
- ▶ Brûlures, électrisation, électrocution ; analyse d'accidents types.
- ▶ Risques d'incendie et d'explosion d'origine électrique.

3. Cadre réglementaire et normatif

- ▶ Code du travail (décret n° 2010-1118) et obligation d'habilitation.
- ▶ Norme NF C 18-510 : principe, acteurs, rôles et responsabilités.
- ▶ Le titre d'habilitation : symboles, délivrance et conditions de maintien.

Jour 2 – Prévention, zones et conduite à tenir 7 h • dont 3 h pratique

4. Les moyens de protection

- ▶ EPI et EPC ; vérification, entretien et limites d'emploi.
- ▶ Outillage isolé, matériel de sécurité et vérificateur d'absence de tension (VAT).
- ▶ Signalisation, balisage et délimitation de la zone de travail.

5. Distances, zones d'environnement et types d'opérations

- ▶ Distances limites et zones d'environnement (voisinage simple et renforcé).
- ▶ Locaux et emplacements à risque électrique ; accès réservés.
- ▶ Travaux hors tension, au voisinage et sous tension : définitions et principes.

6. Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

- ▶ Protéger, secourir, alerter ; dégagement d'urgence d'une victime.
- ▶ Incendie sur ouvrage électrique : extincteurs adaptés et consignes.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel réalisant ou encadrant des opérations d'ordre électrique.

PRÉ-REQUIS

Connaissances en électricité adaptées aux symboles visés (pour B1, B2, BR...).

DURÉE & ORGANISATION

28 heures (4 jours) – adaptable selon les symboles visés.

En intra-entreprise ou inter-entreprises ; calendrier défini avec l'entreprise.

MODALITÉ

Présentiel (plateau technique / chantier-école).

TARIF & FINANCEMENT

Sur devis. Formation finançable par Constructys (OPCO du BTP) au titre du plan de développement des compétences. TVA non applicable / selon régime.

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation. Prévoir en amont le dépôt du dossier de prise en charge Constructys.

CONTACT & INSCRIPTION

info@oxyformation.fr · 01 83 43 92 38 ·
www.oxyformation.fr · Demande de devis en ligne.



Habilitation électrique BT et/ou HT – initiale (suite)

Jour 3 – Habilitations non électricien & opérations BS /

BE 7 h • dont 4 h pratique

7. Symboles B0 / H0 / H0V – exécutant et chargé de chantier

- ▶ Rôle et limites de l'exécutant et du chargé de chantier non électricien.
- ▶ Travaux d'ordre non électrique au voisinage ; instructions de sécurité.
- ▶ Évoluer dans un local d'accès réservé sous surveillance.

8. Symbole BS – interventions élémentaires

- ▶ Remplacement et raccordement à l'identique (lampe, fusible, prise, interrupteur).
- ▶ Mise hors tension pour son propre compte : condamnation, VAT, remise sous tension.
- ▶ Limites de l'intervention BS (≤ 400 V, circuit protégé ≤ 32 A).

9. Symbole BE Manœuvre

- ▶ Manœuvres d'exploitation : réarmement, mise en et hors service.
- ▶ Conditions et limites des manœuvres autorisées.

Jour 4 – Chargé d'intervention BT (BR) & évaluations 7

h • dont 4 h pratique

10. Symbole BR – chargé d'intervention générale BT

- ▶ Démarche d'intervention : recherche de panne, mesurage, essai, réglage.
- ▶ Consignation pour son propre compte et rédaction des documents.
- ▶ Encadrement éventuel d'un BS ; relation avec le chargé d'exploitation.

11. Consignation et mise en sécurité

- ▶ Étapes : séparation, condamnation, identification, VAT, mise à la terre et en court-circuit.
- ▶ Attestation de consignation et déconsignation.

12. Évaluation théorique et pratique

- ▶ Test de connaissances (QCM conforme NF C 18-510).
- ▶ Mise en situation pratique sur plateau technique selon les symboles visés.
- ▶ Bilan individualisé et avis en vue de la délivrance du titre par l'employeur.

Organisation pédagogique

Moyens & méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique sur plateau technique / chantier-école. Démonstrations, exercices guidés et travaux individuels ; supports remis aux participants.

Moyens de suivi & modalités d'évaluation

Feuilles de présence émargées. Évaluation continue tout au long de la formation et évaluation finale (théorique et/ou pratique). Attestation de fin de formation précisant les acquis.

Profil des formateurs

Formateurs professionnels experts de leur métier, justifiant d'une expérience significative dans le bâtiment et la rénovation. CV et qualifications disponibles sur demande.

COMPÉTENCES VISÉES

Réaliser en sécurité les opérations d'ordre électrique et non électrique selon la NF C 18-510, en vue de la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur.

ACCESSIBILITÉ – SITUATION DE HANDICAP

Locaux et plateaux techniques accessibles. Un référent handicap étudie avec vous les adaptations nécessaires (pédagogie, matériel, rythme) – nous contacter.

VALIDATION / SANCTION

Évaluations théorique et pratique (NF C 18-510) ; avis d'habilitation transmis à l'employeur en vue de la délivrance du titre. Attestation de fin de formation. Recyclage recommandé tous les 3 ans.